

## BILAN DE COMPETENCES APPROFONDI

### Formation éligible au CPF

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Par mail ou téléphone

### TARIF

2100 € net de taxes

**FINANCEMENT** possible par le CPF, l'employeur, l'OPCO ou Pôle emploi

### ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Merci de nous contacter pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité

**DATES** : entrées et sorties permanentes

### CONTACT

Angélique LEVEQUE

Tél : 06.46.54.35.28

[contact@capallianceconseil.com](mailto:contact@capallianceconseil.com)

Vous aimeriez changer de vie et être plus épanoui ?

Le bilan des compétences approfondi permet de prendre le temps d'explorer la connaissance de soi, d'évaluer ses potentialités, ses axes de progression et d'identifier un projet professionnel ou un projet de vie. Vous bénéficierez également d'un coaching personnalité pour avancer dans la réflexion de votre projet, travailler sur vos blocages et vous mettre en action.

### Les objectifs pédagogiques du bilan

Analyser ses compétences professionnelles en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Découvrir et explorer ses sources de motivation, ses valeurs et centres d'intérêts professionnels.

Elaborer un projet professionnel ou un projet de formation en adéquation avec le marché de l'emploi et ses aspirations profondes.

Utiliser ses atouts comme levier pour une évolution de carrière, une reconversion, une mobilité interne ou une création d'entreprise et bénéficier d'un coaching dans la mise en œuvre du projet.

### Public visé

Tout public.

### Niveau de connaissances préalables requis

Aucun prérequis.

### La durée du bilan

La durée est de 24 heures : 18 heures d'entretiens en distanciel, présentiel ou en modalité mixte (distanciel/présentiel) dont 3 heures de coaching et 6 heures de travail personnel en autonomie. Le bilan se répartit le plus souvent sur 8 à 16 semaines à raison d'une séance de 2 heures hebdomadaires en moyenne.

### Organisation et déroulement du bilan de compétences

Le bilan de compétences comprend 3 grandes phases. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les besoins et objectifs du bénéficiaire.

#### ➤ Phase 1 : phase préliminaire

S'assurer du consentement libre et éclairé du bénéficiaire.

Recueillir les besoins et les attentes du bénéficiaire.

Informez le bénéficiaire sur le contenu du bilan, la durée, les moyens pédagogiques mis en œuvre.

Établir un devis personnalisé ou convention de formation et un calendrier prévisionnel de rendez-vous.

### ➤ **Phase 2 : Phase d'investigation**

Analyse du parcours personnel et professionnel : formation initiale et continue, expérience professionnelle et extraprofessionnelle.

Exploration des centres d'intérêts, sources de motivation, valeurs professionnelles et traits de personnalité.

Investigation des compétences métiers, connaissances théoriques et pratiques au travers des missions et tâches effectuées.

Repérage des compétences transversales et/ou transférables à de nouvelles expériences.

Réflexion et analyse des pistes professionnelles envisagées : recherche documentaire, enquêtes métiers, immersion.

Évaluation et validation de la faisabilité du projet professionnel ou le cas échéant d'une ou plusieurs alternatives.

### ➤ **Phase 3 : Phase de conclusion**

Formalisation du projet retenu.

Construction d'un plan d'actions personnalisé précisant les différentes étapes à la mise en œuvre du projet.

Remise d'un document de synthèse reprenant les circonstances du bilan de compétences, les ressources en lien avec le projet retenu (compétences, aptitudes, motivations...) ainsi que les points de vigilance (mesure des écarts, besoins en formation...)

Les résultats du bilan et le document de synthèse sont la seule propriété du bénéficiaire.

#### **Suivi post bilan :**

Un rendez-vous de suivi est proposé au bénéficiaire à 6 mois suivant la fin du bilan de compétences afin de faire le point sur l'évolution de la situation et la mise en œuvre du projet professionnel.

#### **Les moyens pédagogiques et techniques**

Pratique d'entretiens individualisés et personnalisés en face à face et/ou en visioconférence en alternance avec des temps de travail personnels en autonomie.

Méthodes pédagogiques déployées : approche centrée sur la personne, ADVP (Activation du Développement Vocationnel et Personnel)

Outils de développement personnel permettant une meilleure connaissance de soi, une prise de conscience des difficultés et blocages et des représentations et attitudes profondes quant à l'orientation (Photolangage, Arbre de vie, Roue de l'équilibre, ennéagramme...)

Mise à disposition d'une plateforme d'orientation « l'Explorama » conçue dans le cadre d'une démarche éducative expérientielle.

Elaboration d'un portefeuille de compétences.

Tests : questionnaire de personnalité, inventaire des intérêts professionnels, motivation et valeurs professionnelles et/ou tests spécifiques (raisonnement, gestion des émotions, potentiel managérial...). Les tests sont choisis en fonction du profil du bénéficiaire et de l'objectif visé.

Apports méthodologiques : recherche d'informations, enquêtes métiers.

Techniques d'évaluation, d'analyse et de synthèse du bilan.

### **Les moyens d'évaluation mis en œuvre**

Remise de synthèse co-construite personnelle et confidentielle  
Questionnaire de satisfaction à compléter par le bénéficiaire à l'issue de la prestation.

### **Intervenant**

La consultante en bilan de compétences est une professionnelle expérimentée ayant une longue pratique du terrain. Psychologue du travail bénéficiant d'une solide formation en gestion des Ressources Humaines et en management de la formation, elle est habilitée à la passation de tests.